

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

# TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIOLOGIQUES

sous la direction de M. Jean-Blaise GRIZE

**Les limites d'une théorie saussurienne du discours  
et leurs effets dans la recherche sur l'argumentation**

par Marianne Hirsbrunner, Lausanne  
et Pierre Fiala, Neuchâtel / Paris

N° 13 - Avril 1972

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Centre de Recherches  
sémiologiques  
*Archives*

LES LIMITES D'UNE THEORIE SAUSSURIENNE DU DISCOURS ET  
LEURS EFFETS DANS LA RECHERCHE SUR L'ARGUMENTATION

par Marianne HIRSBRUNNER, Lausanne  
et Pierre FIALA, Neuchâtel/Paris

<u>Sommaire</u> :	page
<u>0. Introduction</u>	1
<u>1. Limites d'une théorie du discours fondée sur une démarche structuraliste</u>	3
1.1 Problème du discours dans une perspective saussurienne	3
1.2 Sémiotique et sémantique chez Benveniste	7
1.3 Le behaviorisme comme fondement de la significa- tion chez Bloomfield	19
1.4 Les blocages théoriques dans le saussurisme	21
<u>2. Argumentation et théorie du discours</u>	29
2.1 La dissolution de l'objet <u>argumentation</u> : effet d'un blocage	29
2.2 La logique de l'argumentation et le saussurisme	30

## 0. Introduction

0.1 Le cahier 11 a montré sur la base d'une expérience que les recherches sur l'argumentation se sont prises dans une sorte de cercle vicieux. Les auteurs de ce cahier ont décrit expérimentalement un certain nombre d'effets paradoxaux de ce cercle<sup>(1)</sup> :

- L'argumentation a été posée comme un objet concret d'étude, mais aucun critère pour la définir ne s'est révélé satisfaisant.
- Ces critères, dans leur généralité, ne faisaient que reproduire et reformuler des notions appartenant à une théorie très générale de la communication verbale, or cette théorie n'a jamais été explicitée.

Ces résultats expérimentaux - et nous ne discuterons pas la manière dont ils ont été obtenus - coïncident partiellement avec la remarque du cahier 7 : "Dans la mesure où nous pensions avancer dans notre étude notre thème s'estompait, ses contours s'effaçaient et la conscience même de ce que nous voulions s'obscurcissait." (2)

Cette constatation est importante dans la mesure où elle nous paraît valider les résultats du cahier 11. La dissolution de notre objet d'étude, qui n'a pas laissé subsister d'éléments permettant de dégager clairement un nouvel axe de réflexion dans la recherche, nécessite une explication plus explicite que celle proposée par l'hypothèse du cahier 11 : "Il est impossible de parler d'argumentation sans se référer à une théorie générale de la communication" et sa conclusion qui met en évidence l'absence d'un "cadre théorique précis"<sup>(3)</sup>. Nous nous proposons

---

(1) GILLIERON Ch., BONNET C.-L. "Peut-on définir l'argumentation?" Travaux du CdRS, 11, avril 71, voir notamment pp. 44-49

(2) GRIZE J.-B. "Logique de l'argumentation et discours argumentatif", Travaux du CdRS, 7, mars 1971, p. 1,

(3) Cf note 1: p. 3 et p. 44.

donc d'approfondir les causes de cette absence de cadre théorique. Cette tentative s'inscrit dans un ensemble plus large de travaux qui visent actuellement à expliquer pourquoi un certain nombre de sciences humaines rencontrent des difficultés dans leur développement théorique. Nous faisons notamment allusion ici aux recherches qui trouvent leur matière dans le vaste domaine des études relatives au langage naturel. Il nous paraîtrait hasardeux de proposer une nouvelle définition de l'objet sans une analyse préalable du travail déjà fait et de la situation théorique dans laquelle celui-ci s'est inscrit.

0.2 Une mise en relation des principaux travaux du Centre concernant directement l'argumentation<sup>(4)</sup> et de quelques théories plus générales facilitera cette analyse.

Ainsi le cahier no 3 propose comme point de départ une première définition de l'argumentation, issue de recherches préalables (1968-1969); celles-ci avaient mis en évidence dans un certain nombre de textes des traits spécifiques susceptibles d'être étudiés pour eux-mêmes et appartenant à un nouveau domaine dont l'existence était postulée : "L'argumentation peut être conçue comme l'utilisation, par A, d'un système de signes, en vue de déclencher une action, chez B" (p. 7). Le cahier développe tout d'abord les deux points fondamentaux de cette définition : "système de signes" et "finalité". Il s'appuie pour cela, mais implicitement, sur des théories de la linguistique générale : le structuralisme saussurien d'une part, celui de Bloomfield d'autre part. Toute la suite de la recherche restera dépendante de ces théories générales et en connaîtra les difficultés, sans toutefois pouvoir les dominer. C'est pourquoi nous commencerons par exposer quelques points importants de ces théories pour en dégager par la suite plus clairement les conséquences dans les fondements de la recherche.

- 
- (4) Voir notamment - les cahiers 3, 5, 7, 10  
 - les procès-verbaux des séances 1969-71.  
 - GRIZE J.B. "Réflexions pour une recherche sur l'argumentation". Bâle, Studia Philosophica, 1970, 29, p. 72-81.  
 - M.-J. BOREL et G. VIGNAUX "Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation". Langue française, 12, déc. 1971, p. 68-82.

## 1. Limites d'une théorie du discours fondée sur une démarche structuraliste

### 1.1 Problème du discours dans une perspective saussurienne

1.1.0 Nous ne nous livrons pas ici à une exégèse philologique exhaustive du Cours de linguistique générale (CLG), mais nous essayons de voir comment certains problèmes soulevés par Saussure ont été traités ultérieurement, notamment par Benveniste<sup>(5)</sup>. Nous pensons que cette étude partielle d'un structuralisme saussurien mettra en évidence les plus importantes difficultés rencontrées par le saussurisme, difficultés que n'a pas évitées la recherche sur l'argumentation.

-----  
 (5) Voir notamment :

- Dans les Problèmes de linguistique générale, Gallimard, 1966  
 "Nature du signe linguistique", p. 49-55 (1939)  
 "Les niveaux de l'analyse linguistique", p. 119-131 (1962)  
 "Structure des relations de personne dans le verbe",  
 p. 225-236 (1946)  
 "Les relations de temps dans le verbe français", p. 237-250  
 (1959)  
 "La nature des pronoms", p. 251-257 (1956)  
 "De la subjectivité dans le langage", p. 258-266 (1958)
- "Pronoms et antonymes". Bulletin de la Société de Linguistique, t. 60, 1965, p. 71 et suivantes.
- "La forme et le sens dans le langage". In : Le Langage II, actes du XIII Congrès de philosophie de langue française, 1967, p. 29-40. Neuchâtel, A La Baconnière.
- "Sémiologie de la langue". Semiotica 69, I,II, p. 1-12 et 127-135
- "L'appareil formel de l'énonciation". Langages, 17, 1970, p. 12-18.

1.1.1 Nous rappellerons à propos de Saussure les points suivants :

Dans le CLG Saussure pose d'abord la question de l'objet de la linguistique. Sa préoccupation fondamentale est de formuler par une construction théorique le principe d'unité qui domine la multiplicité des aspects du langage qui, pris dans son tout, appartient à la fois au domaine individuel et au domaine social. Le langage, en tant que tel "ne se laisse classer dans aucune catégorie des faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité" (CLG, p. 25). C'est pourquoi Saussure délimite un nouveau champ, celui de la langue qui sera à la fois principe d'unité et de classement. Saussure opère ainsi une première dichotomie essentielle : il oppose la langue, "partie sociale du langage", à la parole "acte individuel de volonté et d'intelligence" (CLG, p. 30-31). La dichotomie langue/parole n'est toutefois pas claire : à la définition "sociale" de la langue se mêlent d'autres caractéristiques, notamment formelles - "principe de classification" -, psychologiques - "habitudes linguistiques qui permettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre"; parallèlement la parole prend dans le Cours des sens variés. Cependant, au premier abord, l'hétérogénéité de la dichotomie langue/parole - dont nous verrons les effets plus loin - ne constitue pas un blocage théorique. Bien que seule observable, la parole est posée comme secondaire par rapport à la langue et Saussure en distingue soigneusement l'étude. Il s'attache d'abord à rendre opératoire le concept de langue. Il définit globalement la langue comme "un système de signes exprimant des idées" (CLG, p. 33). Il construit ainsi un tout en soi constitué d'unités identifiables et classables : les signes, entités psychiques à deux faces indissociables, le signifié ou concept et le signifiant ou image acoustique. Trois propriétés du signe étroitement liées assurent à la langue son caractère de système clos, stable et la possibilité de l'étudier en tant qu'objet.

#### 1.1.2 Le signe est arbitraire

"Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire..." (CLG, p. 100). Les conséquences de ce prin-

cipe qui domine toute la linguistique de la langue sont nombreuses. La première est apparemment paradoxale : on peut affirmer à la fois la mutabilité et l'immutabilité du signe. Les signes étant arbitraires rien n'empêche que les rapports signifiant-signifié se déplacent d'époque en époque ce qui explique l'évolution continue des langues; mais en même temps la langue, "contrat passé entre les membres d'une communauté linguistique" (CLG, p. 31) apparaît à chaque instant comme un héritage immuable que le locuteur individuel ne peut modifier sous peine d'être incompris. La mutabilité du signe explique donc l'évolution diachronique de la langue, mais l'immutabilité du signe en explique le caractère stable et clos à chaque moment de son évolution. Toute étude systématique devra par conséquent s'attacher à saisir la langue à un moment donné, c'est-à-dire en synchronie.

#### 1.1.3 Le signe est une unité différentielle, relative

"Un système linguistique est une série de différences de sons combinées avec une série de différences d'idées" (CLG, p. 166). "Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système" (CLG, p. 166). Les termes de la langue définis par leur opposition se conditionnent donc réciproquement. Leur combinaison produit une forme non une substance : "la langue est une forme et non une substance" (CLG, p. 169). C'est là <sup>une</sup> conséquence indirecte de l'arbitraire du signe qui entraîne une distinction supplémentaire : à la signification qui, dans la grammaire traditionnelle, établit le contenu substantiel des mots, Saussure oppose la valeur qui, dans la linguistique, doit définir chaque signe négativement par rapport à tous les autres. Ainsi définis les signes constituent un système articulé de valeurs et non une simple nomenclature de termes correspondant à autant de choses.

#### 1.1.4 Dans le signe le signifiant est linéaire

"Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps <sup>seul</sup> à les caractères qu'il emprunte au

temps : a) il représente une étendue et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne" (CLG, p. 103). La linéarité de la langue détermine un axe sur lequel les signes se combinent pour former des unités complexes appelées syntagmes. "Placé dans un syntagme, un terme n'acquiert sa valeur que parce qu'il est opposé à ce qui précède ou ce qui suit, ou à tous les deux" (CLG, p. 171)

#### 11.5 Rapports associatifs, rapports syntagmatiques

Ainsi "Dans la langue, tout revient à des différences, mais tout revient aussi à des groupements" (CLG, p.177). Le système de signes s'articule donc selon deux types de rapports : les rapports associatifs qui déterminent la valeur des signes par leur opposition sur l'axe paradigmatique où ils peuvent se substituer les uns aux autres ; les rapports syntagmatiques qui groupent les signes sur l'axe linéaire syntagmatique.

1.1.6 L'objet et les principes méthodologiques de la linguistique se trouvent ainsi clairement définis par un jeu de concepts apparemment cohérent . Par le biais de la théorie des signes, la linguistique toute entière est située : elle se rattache à la sémiologie, science qui selon Saussure s'occuperait des autres systèmes de signes appartenant à l'ensemble des faits humains.

Cependant, il paraît évident que jusqu'à présent, exceptions faites de quelques études<sup>partielles</sup> à propos des signaux routiers par exemple - ou de théories plus élaborées portant sur les mythes, le structuralisme saussurien n'a pas produit les instruments conceptuels suffisants pour une sémiologie générale. Dans un cadre strictement linguistique, la théorie de la signification a rencontré des obstacles qui restent insurmontables. Quant à la notion de parole, on assiste progressivement à sa dissolution, voire à sa disparition au profit de la notion de discours. Preuves en soient les théories profondément contradictoires qu'on trouve à son sujet dans la tradition saussurienne :

"La distinction, fort utile, entre langue et parole peut entraîner à croire que la parole possède une organisation indépendante de celle de la langue, de telle sorte qu'on pourrait, par exemple, envisager l'existence d'une linguistique de la parole en face d'une linguistique de la langue. Or il faut bien se convaincre que la parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue". (6)

Dans le cadre de sa théorie, Martinet restreint à l'extrême la définition de la parole, qui devient le "mécanisme psycho-physique" dont parlait Saussure. Pourtant, en face de Martinet, l'Ecole de Genève, par exemple, donne à la parole une extension beaucoup plus large :

"Je reste fidèle à la distinction saussurienne entre la langue et la parole, mais j'annexe au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif" (7)

On pourrait enfin montrer que les analyses de récits chez Greimas, celles des unités transphrastiques chez Barthes postulent l'existence d'une organisation systématique de la parole dans un cadre saussurien.

Ces effets contradictoires manifestent, selon nous, d'importantes difficultés théoriques du CLG. La démarche de Benveniste, qui a suivi les principes saussuriens jusqu'à leurs conséquences extrêmes, est à cet égard significative.

## 1.2 Sémiotique et sémantique chez Benveniste

1.2.0 La lecture du CLG révèle selon Benveniste un certain nombre d'incohérences. Toutefois, selon lui, celles-ci ne sont que superficielles et tiennent davantage à des influences philosophiques de la fin du XIXe siècle, voire simplement aux conditions particulières de rédaction du CLG et à l'inachèvement de la théorie, qu'à des vices de raisonnement chez Saussure. Il suffit donc de cerner ces incohérences et de les dégager du texte même de Saussure pour affermir par delà

---

(6) MARTINET A. "Eléments de linguistique générale". Paris, A. Colin, 1961, p. 25.

(7) BALLY Ch. "Le langage et la vie". Genève, Droz, 1926, p.159.

les formulations du CLG la rigueur de sa pensée. Benveniste a ainsi repris les notions de "l'arbitraire du signe", de "sens" et de "forme" et a été amené à reformuler plus précisément la distinction langue/parole.

### 1.2.1 A propos de l'arbitraire du signe

La mise en parallèle de deux citations du CLG permet à Benveniste de souligner le caractère contradictoire de la conclusion de Saussure sur l'arbitraire du signe :

- "Le signe linguistique unit un concept et une image acoustique" (CLG, p. 98) "...le signifié 'boeuf' a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (Ochs) de l'autre". (CLG, p. 100).
- "Le signe est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache dans la réalité" (CLG, p. 101).

Lorsque Saussure parle de la différence entre b-ö-f et o-k-s, il se réfère au fait que ces deux termes s'appliquent à une même réalité, à une même substance. C'est à cette condition seulement qu'il peut conclure à l'arbitraire du signe.

L'arbitraire du signe défini de cette façon réintroduit dans la théorie la relation langue/réalité concrète, et par conséquent réduit à néant l'effort initial de Saussure qui tentait d'isoler la langue comme un ensemble de relations purement formelles.

Il est donc indispensable pour maintenir la cohérence initiale, d'affirmer que le signe, entendu comme une relation en soi, est nécessaire et non arbitraire : "Le concept ('signifié') 'boeuf' est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique ('signifiant') böf ... Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance." (8)

Dès lors seul le lien qui unit le signe, unité formelle, à la chose signifiée, son référent, peut être qualifié d'

---

(8) BENVENISTE : Problème de linguistique générale  
"La nature du signe linguistique", p. 51.

arbitraire. Du même coup Benveniste relègue le problème de l'arbitraire du signe hors du champ de la linguistique de la langue.

L'introduction subreptice de la réalité dans le champ formel de la langue entraîne d'autres confusions, notamment dans les conséquences que le CLG tire du principe de l'arbitraire du signe.

- Le CLG lie étroitement la relativité de la valeur et l'arbitraire du signe (Cf 1.1.3), mais là encore la réalité objective, pourtant extérieure au domaine de la langue, intervient dans le raisonnement : "...le choix qui appelle telle tranche acoustique pour telle idée est parfaitement arbitraire. Si ce n'était pas le cas, la notion de valeur perdrait quelque chose de son caractère puisqu'elle contiendrait un élément imposé du dehors. Mais en fait les valeurs restent entièrement relatives et voilà pourquoi le lien de l'idée et du son est radicalement arbitraire" (9) (citation du CLG, p. 157, souligné par Benveniste).

Benveniste rétablit l'analyse en montrant que la nature relative de la valeur ne tient pas à un lien arbitraire entre le signifiant et le signifié, mais au caractère même de la langue, système dont les éléments formels n'existent que par opposition les uns aux autres.

- En ce qui concerne l'immutabilité et la mutabilité du signe, Benveniste montre que "ce n'est pas entre le signifiant et le signifié que la relation en même temps se modifie et reste immuable, c'est entre le signe et l'objet. ... Ce que Saussure démontre reste vrai, mais de la signification, non du signe".(10)

En définissant la signification comme la relation extra-linguistique du signe à son référent, Benveniste délimite clairement la zone de l'arbitraire. "Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre". (11). Ce problème ainsi posé doit être

abandonné par le linguiste "c'est en effet, transposé en termes linguistiques, le problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde, problème que le linguiste sera peut-être un jour en mesure d'aborder avec fruit, mais qu'il fera mieux pour l'instant de délaissier. Poser la relation comme arbitraire est pour le linguiste une manière de se défendre contre cette question et aussi contre la solution que le sujet parlant y apporte instinctivement".(12)

- 
- (9) Benveniste : op.cit., p. 53-54.  
(10) Benveniste : op.cit., p. 53.  
(11) Benveniste : op.cit., p. 52.  
(12) Benveniste : op.cit., p. 52.

### 1.2.2 Principes méthodologiques de l'analyse linguistique

Entre les éléments théoriques et les principes méthodologiques il existe une relation dialectique que Benveniste spécifie dans "Les niveaux de l'analyse linguistique"(13). Benveniste y pose un postulat théorique important: "La réalité de l'objet n'est pas séparable de la méthode propre à le définir". Ainsi, pour décrire la langue comme une structure formelle il est nécessaire de dégager des procédures et des critères d'analyse adéquats. Méthodologiquement ceci revient à déterminer des niveaux d'analyse pour délimiter, à travers les relations qui les unissent, les éléments discrets, articulés, de la langue. Par "langue articulée" on entend que l'objet d'étude est composé d'éléments discrets, c'est-à-dire qui ne se confondent pas. Exemples: phonèmes, morphèmes, syntagmes. Les relations entre phonèmes, entre morphèmes et entre syntagmes sont d'une autre nature que celles entre phonèmes et morphèmes ou morphèmes et syntagmes. Ces différences de nature déterminent plusieurs niveaux d'analyse. Deux opérations dépendant l'une de l'autre commandent cette analyse : la segmentation (décomposition en constituants) et la substitution (identification de ces constituants).

La segmentation d'un élément quelconque fournit des segments formels qui ne pourront être identifiés comme unités linguistiques que par l'opération de substitution.

"Si on ramène /ɔm/ homme à [ɔ]-[m], on n'a encore que deux segments. Rien ne nous assure encore que [ɔ] et [m] sont des unités phonématiques. Pour en être certain, il faudra recourir à /ɔt/ hotte, /ɔs/ os d'une part, à /om/ heaume, /ym/ hume de l'autre". (14).

La condition nécessaire et suffisante pour qu'une unité soit

---

(13) Benveniste : op.cit., "Les niveaux de l'analyse linguistique", p. 119-131

(14) Benveniste : op.cit., p. 125.

distinctive à un niveau donné est, selon Benveniste, sa capacité de s'intégrer à une unité de niveau supérieur : "Ainsi /s/ a le statut d'un phonème parce qu'il fonctionne comme intégrant de /-a/ dans salle ... En vertu de la même relation transposée au niveau supérieur, /sa/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : - à manger; - de bains ..." (15).

C'est dire qu'une unité sera distinctive à un niveau donné à condition d'avoir du sens. "Le sens est en effet la condition fondamentale que doit remplir toute unité de tout niveau pour obtenir statut linguistique." (16) Cette analyse conduit

Benveniste à spécifier la théorie saussurienne de la valeur grâce aux notions de forme et de sens : "La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur".

"Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur" (17).

Dans le fonctionnement de la langue, forme et sens sont deux propriétés conjointes, nécessaires et simultanées, définies uniquement formellement.

La limite inférieure de cette distinction est le niveau des traits distinctifs qui, quoique identifiables et substituables au niveau supérieur (phonèmes) ne sont plus segmentables. Ainsi les trois traits distinctifs : occlusion, dentalité, sonorité, composent le phonème [d], tandis que les trois traits distinctifs : occlusion, labialité, sonorité, composent le phonème [b]. Les traits distinctifs, en nombre fini, forment un système auquel on ne peut plus assigner d'ordre syntagmatique. Par conséquent, la substitution y est bien possible dans la mesure où les traits distinctifs s'intègrent aux phonèmes, mais la segmentation y est impossible puisqu'il n'existe aucun constituant de niveau inférieur. La limite supérieure de l'analyse est la phrase qui comporte des constituants substituables les uns aux autres mais qui "ne peut intégrer aucune unité plus haute" (18). En effet "la phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des 'phrasèmes' délimités et opposables entre eux ..." (19)

---

(15) Benveniste : op.cit., p. 125.

(16) Benveniste : op.cit., p. 122.

(17) Benveniste : op.cit., p. 126-127.

(18) Benveniste : op.cit., p. 125.

(19) Benveniste : op.cit., p. 129.

Du niveau inférieur de l'analyse (le trait distinctif) au niveau supérieur (la phrase), la langue est donc articulée par la relation d'intégrance qui définit chaque niveau en fonction du niveau supérieur. Cette relation est l'expression formelle de la notion de sens : elle fonctionne sur le modèle de la saturation des fonctions propositionnelles de Russell. Cependant, et c'est ici qu'apparaît la grosse difficulté méthodologique et théorique, la phrase, unité de niveau supérieur, tient tout l'édifice formellement articulé de l'analyse linguistique, mais n'a pas de définition formelle, contrairement aux unités inférieures. Comment dès lors la définir?

Benveniste souligne la difficulté qui se pose au niveau de la phrase. Il en propose néanmoins une définition où apparaissent alors des éléments totalement extérieurs au cadre théorique préalablement défini. Avec la phrase nous entrons dans un domaine nouveau: celui de la communication.

"La phrase, création indéfinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action. Nous en concluons qu'avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours"

Nous avons donc "d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante." "Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leur chemin se croisent à tout moment". (20)

Ainsi après avoir envisagé la langue comme système de formes pures, Benveniste reformule ici la dichotomie langue/parole, mais au prix de nouvelles difficultés. La langue, dans son emploi, est ainsi envisageable comme instrument de communication entre des sujets. Cet emploi est situé au niveau de la phrase, unité du discours. "...c'est une unité complète, qui porte à la fois sens et référence: sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le 'sens' étant intelligible, mais la 'référence' demeurant inconnue".(21)

-----  
(20) Benveniste : op.cit., p. 129-130.

(21) Benveniste : op.cit., p. 130.

La notion saussurienne de parole, définie uniquement par rapport à la langue, disparaît ici au profit d'un domaine d'étude autonome : celui du discours.

Mais ce domaine reste mal défini : "le discours" désigne un ensemble de phrases, énoncées par un sujet parlant en situation. La phrase par ailleurs est l'unité commune aux deux linguistiques : unité supérieure dans la langue comme ensemble de signes formels; unité inférieure dans la langue comme instrument de communication. La place particulière de la phrase, qui n'a de définition formelle dans aucune des deux linguistiques - chacune renvoyant à l'autre - entraîne un glissement entre sens et signification. Le sens n'est pas seulement la relation formelle d'intégrance d'un niveau linguistique à l'autre, mais aussi la condition de cette relation; cette condition se définit finalement par le fait qu'il y a communication entre des sujets, c'est-à-dire que les éléments linguistiques réfèrent au monde réel. Dès lors, le sens repose sur la signification (relation entre le signe et son référent). Or, au nom même de la cohérence théorique, Benveniste a précisément rejeté la signification hors du champ linguistique. En situant la "référence" (la signification) au niveau du discours, il n'a que repoussé à un stade ultérieur de l'étude la difficulté qu'il avait dévoilée chez Saussure.

Pour maintenir néanmoins une cohérence théorique, Benveniste développe alors une théorie de la double signification de la langue.

### 1.2.3 La double signification de la langue

Dans un article<sup>(22)</sup> dont les fondements théoriques et les implications méthodologiques sont importants pour toute recherche relative à des systèmes de signes, Benveniste étudie la double signification de la langue. Ayant décrit l'objet de la linguistique et sa démarche (Cf. 1.2.1., 1.2.2), il se propose de répondre à une question soulevée mais non résolue par Saussure et ses successeurs :

-----  
 (22) Benveniste. "La sémiologie de la langue". Semiotica, I, 1-2, 1969, p. 1-12, 127-135.

- Quelle est la place de la démarche linguistique dans l'ensemble des démarches scientifiques, et quelle est la place de son objet dans l'ensemble des faits humains?

Saussure y avait apporté quelques éléments de solution prospectifs:

"La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc., etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.

On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale; nous la nommerons sémiologie (du grec sêmion "signe"). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains". (23).

Pour développer la perspective saussurienne Benveniste commence par approfondir la notion de système de signes. Dans les faits humains, il existe, sous forme de codes multiples, de nombreux systèmes de signes ou systèmes sémiotiques utilisés concurremment dans les relations sociales. Ceux-ci sont reliés par leur propriété commune de signifier, ou signifiance, et leur composition en unités de signifiance, ou signes. Pour les étudier Benveniste dégage leurs caractères distinctifs: mode opératoire; domaine de validité; type de fonctionnement; et un principe fondamental de classification: la relation d'interprétance. Ce principe a pour fonction de spécifier les relations entre systèmes sémiotiques. Ainsi les alphabets Morse et Braille trouvent leur interprétant dans l'alphabet graphique, dont le domaine de la validité a une plus grande extension (dans ce cas précis la relation est même plus étroite: c'est une relation d'engendrement).

Pour que les systèmes de signes ne soient pas une série de mondes clos ayant entre eux un rapport de coexistence fortuit, deux conditions s'avèrent nécessaires: (24)

---

(23) Saussure. CLG, p. 33

(24) Benveniste: op.cit., note 22, p. 10.

- 1) "Il faut que le rapport<sup>posé</sup> entre systèmes sémiotiques soit lui-même de nature sémiotique".
- 2) "Il s'agit de déterminer si un système sémiotique donné peut s'interpréter par lui-même ou s'il doit recevoir d'un autre système son interprétation. Le rapport sémiotique s'énoncera alors comme un rapport entre système interprétant et système interprété."

De plus, la comparaison entre différents systèmes de signes présuppose que les systèmes sémiotiques comportent "un répertoire fini de signes", "des règles d'arrangement qui en gouvernent les figures", indépendamment de la nature et du nombre des productions possibles du système. (25)

Ainsi on pourra préciser notamment le rapport entre les signes de la langue et ceux de la société : les signes de la langue peuvent interpréter intégralement ceux de la société, mais non l'inverse. Plus précisément on peut montrer que "la langue est l'interprétant de tous les systèmes sémiotiques. Aucun autre système ne dispose d'une 'langue' dans laquelle il puisse se catégoriser et s'interpréter selon ses distinctions sémiotiques, tandis que la langue peut, en principe, tout catégoriser et interpréter, y compris elle-même". (26)

La question de la place de la langue au sein des faits humains est ainsi résolue : la langue est le système interprétant de tous les systèmes de signes. Elle tient la propriété de réflexivité de sa double signifiante, c'est-à-dire du fait qu'elle représente un système sémiotique tant dans sa structure formelle que dans son fonctionnement. Cette situation privilégiée de la langue caractérise de même la démarche linguistique. En effet, la double signifiante détermine deux modes d'étude, le mode sémiotique et le mode sémantique. Pour plus de clarté nous les présentons sous forme de tableau :

---

(25) Benveniste : op.cit., note 22, p. 12.

(26) Benveniste : op.cit., note 22, p. 131.

Mode sémiotique

Le sémiotique est le mode de signifiante propre au signe linguistique, unité de la langue comme structure formelle.

Les signes ayant une valeur oppositive, l'étude sémiotique consiste à les identifier, c'est-à-dire à les reconnaître et à en décrire les marques distinctives.

Le sémiotique est retranché de toute référence.

Mode sémantique

Le sémantique est le mode de signifiante engendré par le discours dont l'unité est le mot, en tant que porteur de message.

Les mots se définissant par leur référence à une réalité, l'étude sémantique consiste à les comprendre, c'est-à-dire à interpréter globalement, par rapport à des situations concrètes, les messages que les mots composent.

L'ordre sémantique s'identifie à l'univers du discours en situation, c'est-à-dire à l'énonciation.

"Le privilège de la langue est de comporter à la fois la signifiante des signes et la signifiante de l'énonciation. De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signifiante. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétance par laquelle la langue englobe les autres systèmes". (27)

Ainsi l'étude linguistique proprement dite, c'est-à-dire l'étude limitée au seul mode sémiotique s'avère insuffisante. En raison de la double nature de la langue il faut étudier celle-ci non plus seulement comme structure formelle de signes, mais comme fonctionnement discursif. Il faut donc ouvrir "une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons sémantique".(28) et pour laquelle un appareil nouveau de concepts et de définitions doit être développé.

-----  
 (27) Benveniste : op.cit., note 22, p. 134.  
 (28) Benveniste : op.cit., note 22, p. 135.

Enfin, dans une étape ultérieure - qui reste à l'état de projet - il s'agira d'élaborer une "métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation"<sup>(29)</sup> et aura pour objet la double signifiante de la langue.

#### 1.2.4 L'appareil formel de l'énonciation, fondement d'une théorie sémantique de la langue.

Dans "l'Appareil formel de l'énonciation"<sup>(30)</sup>, Benveniste développe la notion de fonctionnement de la langue et cerne donc son aspect sémantique. Il ne s'agit plus ici d'étudier l'agencement des formes de la langue, étude pour laquelle des méthodes ont déjà été dégagées (Cf. 1.2.2), mais d'en considérer l'emploi comme phénomène global, faisant intervenir des facteurs non encore définis par la théorie. Il définit tout d'abord l'énonciation comme la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". L'énonciation est donc un acte, un ensemble d'opérations qui suppose l'existence d'un sujet utilisant la langue comme instrument. Le produit de cet acte est le discours, comme suite d'énoncés, distinct de la parole telle que Saussure l'avait définie en des termes trop vagues. Le procès d'énonciation peut être envisagé sous trois aspects: le premier, celui de la prononciation, de la "réalisation vocale de la langue" ne nous intéresse pas ici; le deuxième est celui de la "sémantisation" de la langue (cf. 1.2.3), c'est-à-dire du passage de la langue comme système sémiotique à la langue comme discours, ou système sémantique. C'est là que s'opère le passage problématique du son à la référence, du morphème au mot et du signe à la phrase; le troisième enfin consiste à décrire l'énonciation proprement dite, c'est-à-dire l'actualisation par un locuteur de la langue dans le discours. Benveniste introduit ici la notion d'acte de discours, de situation et postule l'existence, dans le système sémiotique de la langue, d'un sous-système complexe : l'appareil formel de l'énonciation, instrument du passage de la langue au discours.

-----  
 (29) voir note 28

(30) Benveniste : "L'appareil formel de l'énonciation". Langages 17, mars 1970, p. 12-18.

"L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour."(31)

Pour Benveniste l'énonciation consiste donc en "une appropriation" de l'appareil formel de la langue par un locuteur placé dans une situation donnée. Cette situation pose nécessairement un allocutaire, réel ou imaginaire, ainsi qu'une relation entre la langue et le monde, qui permet aux interlocuteurs de co-référencer, c'est-à-dire de se comprendre. "La référence est partie intégrante de l'énonciation"(32). L'ensemble de ces conditions se manifeste à travers le sous-système qui a pour fonction d'introduire le locuteur dans son discours.

Benveniste synthétise ici un certain nombre de remarques qu'il avait faites dans plusieurs articles traitant sous divers aspects de la "subjectivité" dans le langage.(33)

Nous indiquons ici brièvement les principaux éléments de l'appareil formel de l'énonciation, esquissé par Benveniste (34) :

- le système des indices de personnes ne peut se définir qu'en termes d'énonciation; la personne (je-tu) s'oppose à la non-personne (il) définie par son absence de la situation d'énonciation. Ce système fondamental (il informe aussi bien le système verbal que celui des déterminants du substantif) est en relation directe avec celui de
- l'ostension (ce, ici, maintenant, etc.). Celle-ci ne se définit qu'en termes de situations d'énonciation, c'est-à-dire par rapport au sujet énonciateur.
- De même le système temporel s'articule tout entier sur le présent, défini uniquement par l'acte d'énonciation.

-----  
 (31) - (32) Benveniste : op.cit., p. 14.

(33) Voir note 5

(34) On pourrait montrer que la démarche de Benveniste sur ce point est très proche de celle de Jakobson à propos des embrayeurs. (Cf. Essais de linguistique générale. "Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe". Ed. de Minuit, 1963, p. 176-196).

"Le présent linguistique est le fondement des oppositions temporelles de la langue. Ce présent qui se déplace avec le progrès du discours tout en demeurant présent constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole : le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent et doit être évoqué par rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection"(35).

A ces classes de formes s'ajoutent des fonctions syntaxiques définies également en termes d'énonciation : (36)

- "L'interrogation, qui est une énonciation construite pour susciter une 'réponse', par un procès linguistique qui est en même temps un procès de comportement à double entrée".
- L'intimation (ordre, appel, etc.) qui implique un rapport immédiat entre le locuteur et l'auditeur.
- "L'assertion vise à communiquer une certitude, elle est la manifestation la plus commune de la présence du locuteur dans l'énonciation, elle a même des instruments spécifiques qui l'expriment ou l'impliquent, les mots oui ou non assertant positivement ou négativement une proposition".
- Les modalités indiquant l'incertitude, la possibilité, l'indécision, le refus d'assertion, etc. du locuteur face à l'auditeur.

On pourrait ajouter à cette liste très sommaire - qui par ailleurs nécessiterait une série de remarques critiques que nous formulerons par la suite (1.4. ) - des cas plus problématiques tels que ceux<sup>(37)</sup> des énoncés performatifs ou des verbes délocutifs.

Le cas des énoncés performatifs demanderait à lui seul une longue étude critique, dans la mesure où les définitions avancées d'abord par les philosophes analytiques anglais ont suscité des disputes interminables et créé des confusions multiples dont il serait utile d'établir les causes réelles. Notons simplement ici qu'en définissant, avec Benveniste, les perfor-

(35) Benveniste, E : "Le langage et l'expérience humaine".  
Diogène 51, Paris, Gallimard, 1966, p. 9

(36) voir note 30, p. 15-16.

(37) Benveniste, E. : "La philosophie analytique et le langage".  
P.L.G., p. 267-276  
"Les verbes délocutifs". P.L.G., p. 277-285.

matifs comme des énoncés construits à l'aide d'un verbe déclaratif - jussif à la 1ère personne du présent et accomplissant un acte social (exemples : "j'ouvre la séance", "je promets de..." "je décrète que...", etc.), il faudra nécessairement étudier leur structure dans le cadre de l'appareil formel de l'énonciation.

De même les verbes délocutifs - classe lexicologique définie par la structure 'dire...' (exemples : tutoyer: "dire "tu""; pester: "dire "peste""; saluer: "dire "salut"") - ne peuvent être définis qu'en termes d'énonciation.

De toutes les caractéristiques de l'appareil formel de l'énonciation la principale est la relation discursive au partenaire. "Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le cadre figuratif de l'énonciation. Comme forme de discours, l'énonciation pose deux 'figures' également nécessaires, l'une source, l'autre but de l'énonciation. C'est la structure du dialogue. Deux figures en position de partenaires sont alternativement protagonistes de l'énonciation. Ce cadre est donné nécessairement avec la définition de l'énonciation". Le monologue n'apparaît que comme une variété de dialogue : c'est un "dialogue intériorisé, formulé en 'langage intérieur', entre un moi locuteur et un moi écouteur." (38)

Parti d'une réflexion sur une structure abstraite - la langue comme système de signes - Benveniste, au terme de son analyse, rejoint le point de départ d'une autre démarche structurale, celle de Bloomfield.

### 1.3 Le behaviorisme comme fondement de la signification chez Bloomfield

Nous aimerions montrer très brièvement que dans une perspective indépendante de Saussure, la signification a été définie en termes de comportement et que cette définition n'a pas entraîné des différences méthodologiques fondamentales : toutes deux postulent l'existence d'un système abstrait actualisé par des sujets dans des situations concrètes de communication.

Bloomfield prétend résoudre empiriquement le pro-

-----  
(38) voir note 36.

blème de la signification. Il analyse une situation concrète:  
 "Supposons que Jack et Jill descendent un sentier. Jill a faim. Elle voit une pomme sur un arbre. Elle fait un bruit avec son larynx, sa langue et ses lèvres. Jack saute la barrière, grimpe sur l'arbre, prend la pomme, l'apporte à Jill, la pose dans sa main, Jill mange la pomme".(39)

Par cet exemple, Bloomfield veut montrer que tout comportement linguistique s'intègre dans un comportement social global. Pour étudier le rôle que joue le langage dans une situation donnée, il est par conséquent nécessaire de distinguer entre "l'acte de parler" proprement dit et les "événements pratiques" dans lesquels cet acte s'inscrit. Ainsi Bloomfield dégage de cet exemple trois parties s'enchaînant chronologiquement :

- " A. Actions pratiques précédant l'acte de parler
- B. Le discours
- C. Actions pratiques suivant l'acte de parler"(40)

La deuxième partie, le discours, insignifiant en lui-même, est important en tant qu'il est un moyen (demander la pomme) en vue d'un but, d'une finalité (apaiser la faim de Jill).

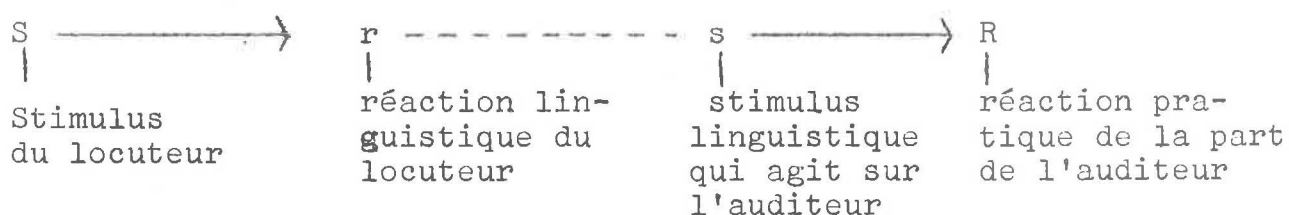
"L'émission du discours ... est importante parce qu'elle a un sens; le sens, ce sont les choses importantes avec lesquelles l'émission du discours (B) est liée, c'est-à-dire les événements pratiques (A et C)"(41).

A partir de cette approche empirique du discours, le rôle du langage est défini en termes behavioristes :

"le langage permet à une personne de susciter une réaction (R) quand une autre personne ressent le stimulus (S)". Schématiquement, on aura :

Réaction sans parole :  $S \longrightarrow R$

Réaction par l'intermédiaire du langage :



(39) - (40) Bloomfield, L. : Le langage., 1933, Trad. française. Paris, Payot, 1970, p. 26-27.

(41) Bloomfield L. : op.cit., p. 30.

La situation du locuteur et la réponse de l'auditeur sont étroitement liées. Cette analyse conduit Bloomfield à définir la signification d'une forme linguistique comme "la situation dans laquelle le locuteur l'énonce et la réponse qu'elle provoque de la part de l'auditeur ... Dans la séquence causale situation du locuteur → discours → réponse de l'auditeur, la situation du locuteur, en tant qu'expression première, présentera habituellement un aspect plus simple que la réponse de l'auditeur; c'est pourquoi nous discutons et définissons habituellement les significations en termes de stimulus du locuteur." (42)

Toutefois ayant tenté de définir les significations par des situations extra-linguistiques, Bloomfield ne peut rien en tirer du point de vue méthodologique. En effet, si la sémantique doit consister dans l'étude des relations existant entre des caractéristiques phoniques et des situations sociales où un auditeur accomplit certains actes verbaux ou non, il semble impossible de caractériser les opérations qui fondent ces relations. Le linguiste est alors brutalement renvoyé à son seul observable : le discours, et sa tâche se réduit à induire par analyse les règles d'organisation des unités de discours. Les démarches structuralistes, celle de Bloomfield comme le saussurisme, ont réalisé partiellement ce projet sans produire pour autant une théorie de la signification, ainsi qu'une théorie du discours.

#### 1.4 Les blocages théoriques dans le saussurisme

1.4.1 Nous pensons que les réflexions épistémologiques<sup>(43)</sup> qui voient le jour actuellement dans le champ de la linguistique sont l'effet d'un certain nombre de blocages

(42) Bloomfield, L. : op.cit., p. 132.

(43) voir notamment :

PECHEUX, M. : Analyse automatique du discours. Paris, Dunod, 1969.

HAROCHE, Cl., HENRY, P., PECHEUX, M. : "La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langages, discours". Langages 24, p. 93-106, 1971.

FUCHS, C., PECHEUX, M. : "La détermination : relatives et déterminants", 1971, (ronéoté)

SLATKA, D. : "Esquisse d'une théorie lexico-sémantique: pour une analyse d'un texte politique"(Cahiers de doléances). Langages 23, 1971, p. 87-134.

qui affectent les recherches sur le langage. Au nombre de ces blocages, il faut citer d'une part l'incapacité d'élaborer une théorie de la signification (des relations de la langue "au monde") dont un effet très clair est l'absence d'une théorie lexicologique satisfaisante et d'autre part l'impuissance à envisager une théorie des unités supérieures à la phrase. Dans cette dernière direction, il existe certes des recherches sur l'analyse des récits, mais jusqu'à ce jour aucun résultat déterminant (comparable à ceux de la phonologie, par exemple) n'a été obtenu en vue d'une théorie générale des discours, notamment des discours oraux proprement dits, c'est-à-dire de l'activité réelle de langage, qui inclut outre des situations sociales un certain nombre de phénomènes comme les malentendus, les glissements et les déviations du discours, les ratés de communication, etc. Pour Haroche, Henry, Pêcheux <sup>(44)</sup> ces deux blocages ne sont pas indépendants l'un de l'autre; les thèses critiques qu'ils développent à travers leur relecture du CLG montrent que les difficultés actuelles se trouvent déjà inscrites dans les fondements du saussurisme.

"...la rupture saussurienne a été suffisante pour permettre la constitution de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe, elle n'a pas pu faire obstacle à un retour à l'empirisme en sémantique".(45)

Pour notre part, en étudiant le saussurisme de Benveniste nous ne posons pas le problème seulement en termes de rupture; mais nous tentons plutôt de montrer dans une perspective évolutive comment, à l'intérieur d'un champ conceptuel dominant un domaine de la connaissance, le travail théorique cherche à surmonter progressivement les difficultés qui se présentent, comment, pour tenter de résoudre des contradictions, il est amené à enrichir son appareil conceptuel, en le diversifiant ou en se référant à d'autres domaines et comment il risque finalement de se bloquer lui-même pour n'avoir pas su dominer les contradictions autrement que par <sup>(des)</sup> réajustement successifs, mais toujours partiels.

---

(44) voir note 43.

1.4.2 "La sémiologie de la langue a été bloquée, paradoxalement, par l'instrument même qui l'a créée : le signe. On ne pouvait écartier l'idée du signe linguistique sans supprimer le caractère le plus important de la langue; on ne pouvait non plus l'étendre au discours entier sans contredire sa définition comme unité minimale"(46)

En posant le problème de l'unité linguistique Benveniste a repéré le lieu des blocages. Cependant dans son exposé théorique ces difficultés se marquent par une série de contradictions:

1.4.2.1 Les interférences valeur-signification:  
le sens

Le concept d'unité n'est pas défini univoquement; les unités linguistiques - traits distinctifs, phonèmes, morphèmes, syntagmes - sont définies formellement (sur le modèle de la saturation des fonctions propositionnelles de Russell), mais au niveau de la phrase Benveniste réintroduit la signification (référence) : "... avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue".(47). Une notion, celle de mot, joue ici un rôle fondamental; indispensable à toute description linguistique, le mot n'est pourtant défini qu'empiriquement, toute définition théorique s'étant avérée inutilisable.

"Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituant d'énoncés empiriques." (48)

Ces flottements dans la définition des unités linguistiques proviennent du fait que Benveniste ne peut respecter la distinction qu'il a posée entre sens et signification. En isolant la langue comme objet théorique, il s'était donné la possibilité d'une étude formelle de la langue (théorie de la valeur). Mais en fait, il affirmait aussitôt que la langue est en constant rapport avec une réalité extra-linguistique et par là, réintroduisait la substance (théorie de la signification). Ainsi Benveniste n'échappe pas aux difficultés qu'il avait signalées chez Saussure à propos de la nature du signe. Elles se retrouvent chez lui dans la définition ambiguë du sens, tantôt relation formelle, tantôt condition fondamentale

-----  
(46) voir note 22, p. 134-135.

(47) Benveniste, E: "La forme et le sens dans le langage", p. 36.

(48) voir note 13, p. 124.

du fonctionnement du langage, c'est-à-dire renvoyant au fait que la langue est un instrument de communication.

"Dans une première approximation, le sens est la notion impliquée par le terme même de langue comme ensemble de procédés de communication identiquement compris par un ensemble de locuteurs; ..." (49)

La dichotomie valeur/signification qui fonde apparemment l'étude scientifique de la langue n'exprime en fait que l'opposition philosophique forme/substance, qui réapparaît chez Benveniste. La démarche linguistique, contrairement au projet initial de Saussure, ne s'inscrit donc pas seulement dans un ensemble de techniques où les tests de vérification sont d'ordre formel, mais dans un débat où des observations empiriques cherchent leur justification dans des catégories philosophiques. La réflexion philosophique vient alors combler les vides laissés par la démarche formelle, au prix d'ambiguïtés profondes dans les termes utilisés. Ainsi la notion de sens, par son ambiguïté même, permet d'établir un lien apparent entre les deux domaines.

"Plutôt que de biaiser avec le 'sens' et d'imaginer des procédés compliqués - et inopérants - pour le laisser hors de jeu en retenant seulement les traits formels, mieux vaut reconnaître franchement qu'il est une condition indispensable de l'analyse linguistique" (50).

Que la relation langue/réalité extra-linguistique ne puisse être assurée que par une médiation d'ordre philosophique<sup>(51)</sup> n'est pas selon nous l'effet d'un simple manque de rigueur dans la démarche linguistique, mais remet en cause l'un de ses postulats : l'existence de la langue comme objet théorique autonome (c'est l'effet même d'une prise de position idéaliste pour laquelle il est possible de procéder d'abord à l'étude de la langue,

---

(49) voir note 47, p. 30.

(50) voir note 16.

(51) "Avant toute chose, le langage signifie, tel est son caractère primordial, sa vocation originelle qui transcende et explique toutes les fonctions qu'il assure dans le milieu humain. Quelles sont ces fonctions? ...pour les résumer d'un mot, je dirais que, bien avant de servir à communiquer, le langage sert à vivre. Si nous posons qu'à défaut du langage, il n'y aurait ni possibilité de société, ni possibilité d'humanité, c'est bien parce que le propre du langage est d'abord de signifier". in Benveniste, "La forme et le sens dans le langage" (cf. note 5), p. 30-31.

puis de comparer l'objet théorique ainsi construit avec un champ d'observations dont il est censé être un modèle abstrait. L'exemple de Benveniste, ainsi que les nombreuses discussions relatives à l'existence réelle ou non d'une structure dans l'objet, nous paraissent à cet égard particulièrement clairs.

L'effet principal de cette situation est l'absence totale d'une théorie sémantique cohérente; en dépit de multiples déclarations d'intention, les études sémiologiques n'ont jamais dépassé le stade descriptif et le problème des relations de la langue au "monde" s'y trouve toujours escamoté (52).

#### 1.4.2.2 Les interférences sémiotique -sémantique: l'énonciation

Valeur et signification déterminent

(Cf. 1.2.2; 1.2.3) la double signifiante de la langue : le mode sémiotique et le mode sémantique. Le lien entre les deux modes de signifiante reste confus dans la mesure où Benveniste pose la distinction, mais ne précise pas en quoi consiste l'appareil formel du mode sémantique.

---

(52) Ainsi la théorie des champs sémantiques fondée par TRIER qui prétend structurer des ensembles de lexèmes, alors qu'elle ne procède qu'à une description naïve des objets concrets auxquels ces lexèmes s'appliquent, n'a jamais posé le problème des relations des systèmes linguistiques aux systèmes socio-culturels. Elle n'a d'ailleurs pu décrire que des systèmes lexicologiques très particuliers et très restreints (termes désignant la parenté, les animaux domestiques, etc.). Quant aux tentatives de reconstituer des structures sociales grâce à l'analyse de champs lexicologiques (E. Benveniste: Le vocabulaire des institutions indo-européennes. Paris, Ed. de Minuit, 1969) ou inversement de décrire des structures lexicologiques à partir d'une réalité socio-politique (J. Dubois: Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. Paris, Larousse, 1962), elles relèvent d'une conception très mécaniste des rapports entre les domaines linguistiques et extra-linguistiques. Quel que soit le point de départ de l'analyse, c'est toujours un système fermé qu'on place, comme un miroir, en face d'un autre système. Il faudrait enfin montrer (mais ce n'est pas là notre objet) que la perspective générative de la langue n'a pas modifié fondamentalement les problèmes de la sémantique et de la place du lexique dans la théorie linguistique. (Cf. par exemple la conception très "aristotélicienne" de la description lexicologique chez J. Katz).

"Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et <sup>en</sup> systèmes, de l'autre la manifestation de la langue dans la communication vivante"(53). "Le domaine sémantique, ..., doit être reconnu comme séparé. Il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions."(54)

A la différence du domaine sémiotique, le sémantique n'est caractérisé qu'en termes très vagues et aucune procédure d'analyse n'est proposée :

"La notion de sémantique nous introduit au domaine de la langue en emploi et en action; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue comme instrument de la description et du raisonnement. Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience."(55).

En fait sémiotique et sémantique apparaissent comme la transposition linguistique des catégories philosophiques de la puissance et de l'acte.

"A la base, il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous-unité l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation de mots où chaque mot ne retient qu'une petite partie de la valeur qu'il a en tant que signe."(56).

Là encore la médiation est opérée à l'aide d'une notion ambiguë, l'énonciation, définie formellement (Cf. 1.2.4) mais justifiée philosophiquement:

"L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation".

Nous nous trouvons confrontés ici à la difficulté essentielle de la démarche saussurienne, celle qui constitue

---

(53) voir note 21.

(54) voir note 28.

(55) voir note 47

(56) voir note 47, p. 39.

selon nous, le blocage principal de toute théorie saussurienne du discours. Certes, la langue conçue seulement comme système de signes est dépassée, mais c'est au prix de l'introduction au sein même de la théorie <sup>linguistique</sup> des deux notions qu'elle avait tenté de rejeter en se constituant comme science : le sujet et son rapport au monde social. Or - et c'est là le paradoxe - ces deux notions, si elles viennent remplir une place dans l'appareil conceptuel, n'ont en fait aucun statut théorique précis. En opposant la liberté du sujet individuel à la nécessité du système de la langue, en posant la langue comme médiation du sujet au monde, et le sujet comme s'appropriant le monde par l'intermédiaire de la langue et la langue par l'intermédiaire de l'appareil de l'énonciation, Benveniste ne fait que transposer en termes linguistiques des notions philosophiques, qui loin d'être neutres, appartiennent directement au courant idéaliste. Nous n'allons pas nous placer sur ce terrain et engager une discussion dans les cadres fixés par la philosophie; contentons-nous seulement de constater qu'aux descriptions métaphysiques de Benveniste ne correspondent aucune indication formelle et aucun critère d'analyse; la sémantique, étude de la langue dans son fonctionnement discursif, reste un projet dont les cadres théoriques apparaissent singulièrement flous. Quant à l'appareil formel de l'énonciation, il est constitué d'un ensemble hétérogène de systèmes linguistiques (catégorie de la personne, du temps, de l'ostension, de la modalité, etc.) qui ne sont reliés dans la théorie que par la présence d'un sujet énonciateur non défini. Ce sujet maintient tout le système en place, mais de l'extérieur; ainsi, il n'est pas traité comme un opérateur formel à l'intérieur de la théorie.

On pourrait objecter qu'il suffirait à ce stade de la démarche de remplir les deux notions de sujets et de monde social par des connaissances "objectives" (freudisme, matérialisme historique, etc) pour caractériser la théorie du discours produite par le saussurisme et l'insérer dans le champ des autres sciences. Ce serait ne pas voir qu'on remettrait en cause par là l'ensemble de la démarche linguistique dès ses fondements.

En effet, en cherchant à contourner en les mas-

quant les notions de sujet et de monde social, Saussure leur a donné de fait un statut dans la linguistique. Ce statut, bien que toujours escamoté, a déterminé tous les concepts linguistiques mis en place. En explicitant ce statut, Benveniste a réinséré la linguistique dans le courant philosophique idéaliste. Le blocage actuel de ce domaine de la linguistique doit donc nous inciter à chercher sur quelles bases explicites fonder une théorie du discours qui donnerait au sujet et au monde social un statut théorique réel, renonçant par là à en faire seulement les supports métaphysiques d'une théorie formelle. (57)

---

(57) Ce travail comportera plusieurs étapes. L'une d'elles consisterait à se demander si les théories génératives fournissent des cadres plus appropriés à ce développement (Cf. l'article de D. SLATKA, cité note 43.). Il faudrait s'interroger aussi sur les causes réelles qui ont entraîné la linguistique vers des recherches d'ordre purement formel, et vers des modèles logico-mathématiques, alors qu'elle négligeait totalement les apports du matérialisme historique et du freudisme. Enfin, il s'agirait de voir comment mettre en place une théorie sémantique, fondement et non aboutissement de la démarche linguistique, dans laquelle le sujet et la situation auraient un statut précis. Il faudrait pour cela distinguer soigneusement le niveau du métalangage et du langage et ne pas s'en tenir à des déclarations de principe.

## 2. Argumentation et théorie du discours

### 2.1. La dissolution de l'objet argumentation : effet d'un blocage

Postulé au départ de la recherche, l'objet argumentation s'est progressivement dissout; cette dissolution est, selon nous, l'effet d'un blocage qui n'est pas indépendant de celui que nous avons analysé dans le développement de la théorie linguistique (Cf. 1). Nous procéderons donc ici comme dans la première partie et nous tenterons d'explicitier les liens entre les deux blocages.

Au niveau pratique le blocage est évident : en quatre ans de travail aucun mécanisme argumentatif n'a été mis à jour, aucune analyse concrète d'argumentation n'a été produite. Les tentatives n'ont pourtant pas manqué : le corpus des discours Pompidou/Poher, divers autres textes, littéraires, juridiques, publicitaires, philosophiques ont été étudiés, parfois très en détail, mais jamais les définitions initiales de la recherche n'ont permis de mener à bien ces études; en d'autres termes le travail d'analyse n'a ni infirmé, ni confirmé, enrichi ou développé ces définitions.

Du point de vue méthodologique le blocage s'est manifesté à travers l'utilisation, à des fins heuristiques, de méthodes importées de disciplines hétérogènes : linguistique, rhétorique, logique, psychologie. Par l'application parallèle de ces méthodes on espérait élaborer, par recoupages successifs, un certain nombre de concepts opératoires permettant de préciser progressivement l'objet d'étude. En se donnant de plus comme champ d'application un corpus<sup>(58)</sup> consi-

---

(58) Le recours au corpus est déjà un exemple de ce que la suite du cahier cherche à mettre à jour; à savoir l'escamotage des problèmes théoriques dont nous avons du reste

déré comme un tout fermé, on pensait d'une part obtenir des résultats concordants et, d'autre part, éviter le danger que représente "la volonté d'une saisie globale et totalisante" de l'argumentation. La démarche devait satisfaire par là le caractère de scientificité qu'elle s'était fixé. En fait, il n'a jamais été possible de comparer les résultats partiels que nous fournissaient nos analyses. Ainsi les notions non opératoires de la nouvelle rhétorique (locuteur, auditoire, faits, vérités, présomptions, valeurs, hiérarchies, lieux, etc.) n'ont pas trouvé systématiquement des correspondants dans des analyses fondées sur des critères linguistiques (distributionnalisme de Harris, tagmémique de Pike, etc.); de même la déduction naturelle qui a produit les analyses les plus pertinentes ne reposait sur aucune méthode précise d'analyse des énoncés linguistiques; elle n'utilisait pas non plus les catégories de la nouvelle rhétorique. En fait ce "grapillage" et ces recherches méthodologiques dispersées auraient pu continuer indéfiniment. Mais on s'est rendu compte - et à cet égard l'expérience rapportée dans le cahier 11 a été décisive - que cette démarche ne pouvait conduire qu'à un encyclopédisme sans issue. Mais jamais la cause de ce blocage méthodologique n'a été explicitée. En rendre compte signifie analyser ce que représente le blocage théorique de la recherche.

## 2.2 Logique de l'argumentation et le saussurisme

La confrontation des travaux<sup>(59)</sup>, qui ont

---

(58)(suite:) partiellement conscience (Cf. cahier 3, p. 36). En linguistique, l'utilisation du corpus repose sur l'hypothèse très forte que l'organisation systématique de la langue comme tout se retrouve dans une ensemble fermé d'énoncés. Dans le structuralisme le corpus n'est pas un moyen heuristique mais bien l'objet même de la description et le moyen de tester la théorie. Or c'est une utilisation heuristique qui est faite ici du corpus. On cherche à construire une théorie à travers l'observation diversifiée d'un ensemble d'énoncés; le nom de corpus ne convient guère dans la mesure où la théorie n'existe pas. En fait on ne transpose dans le domaine de l'argumentation que la pratique du linguiste, pratique qui par ailleurs a montré ses limites.

(59) voir note 4.

cherché à spécifier la définition initiale de l'argumentation, avec les principes fondamentaux du saussurisme fait apparaître que l'ensemble de la recherche s'est inscrit dans un cadre saussurien. Toutefois le caractère partiel des remarques théoriques qui se trouvent dans ces travaux montre que la recherche n'a pas eu clairement conscience du cadre où elle se situait. La présence implicite mais prégnante du saussurisme se marque sous diverses formes. C'est ce que nous allons montrer par l'analyse d'un certain nombre de citations regroupées et placées pour plus de clarté, en regard de notre commentaire.

La définition générale de l'argumentation donnée dans le cahier 3 pose d'emblée une double problématique :

- 1) celle de système de signes
- 2) celle de finalité

1) La notion de "système de signes" introduit dès l'abord une confusion sur la nature même de l'argumentation. En effet, celle-ci est conçue d'une part comme l'utilisation d'un système de signes, d'autre part comme un ensemble d'énoncés linguistiques (cet ensemble étant alors un système de signes). Cette confusion reproduit celle qu'on peut relever déjà chez Saussure à propos de sa définition ambiguë de la parole, tantôt ensemble des opérations de production et d'interprétation des énoncés par un sujet individuel, tantôt ensemble des énoncés effectivement produits. Ce qui a rendu possible cette confusion c'est d'avoir pris pour acquis la notion de système de signes. On s'est ainsi situé implicitement dans le cadre saussurien et par là même on s'est ôté toute possibilité d'une étude critique des difficultés inhérentes à ce cadre.

"L'argumentation peut être conçue comme l'utilisation, par A, d'un système de signes, en vue de déclencher une action, chez B". (cahier 3, p. 7).

"L'argumentation est donc, d'abord, un ensemble d'énoncés linguistiques qui, en tant que système de signes, a pour fonction le découpage d'un référent, à l'aide d'éléments différentiels". (cahier 3, p. 8).

Cette première confusion offre alors le terrain propice à une démarche pluridisciplinaire qui postule a priori la possibilité d'envisager l'objet d'étude sous différents points de vue, déterminant plusieurs parties complémentaires d'une théorie de l'argumentation. Les conséquences de cette volonté de pluridisciplinarité liée à une situation théorique peu explicite marquent l'ensemble de la recherche dès le départ.

Ainsi le découpage méthodologique opéré dans le cahier 3 est plaqué très arbitrairement sur un objet encore mal défini. Sans justification théorique on distingue 3 types d'études déterminées par les différentes dimensions du système de signes que serait l'argumentation :

- 1) Linguistique - rhétorique relatif au plan des signifiants,
- 2) logique portant sur la coordination des signifiés et des concepts,
- 3) psychologique-sociologique relatif au problème du sens conçu comme "trace" de l'activité humaine.

"L'objet même de la sémiologie, que Saussure entendait comme l'étude de "la vie des signes au sein de la vie sociale", conduit nécessairement à réunir des chercheurs formés à des disciplines multiples. S'il est évident que la linguistique y tient une part considérable, la logique, la psychologie, la sociologie et la philosophie ne sauraient en être absentes". (cahier 1, p. 2).

"Plusieurs raisons ont conduit le Centre à commencer ses recherches par des questions relatives à l'argumentation. Il s'agit là d'un domaine où il est immédiatement possible de mettre en oeuvre des méthodes aussi bien linguistiques que logiques, où il est possible de faire appel, tant aux compétences de l'historien et du philosophe, qu'à celles du programmeur et du mathématicien". (cahier 1, p. 3).

"Distinguer les différentes dimensions d'un système de signes permet de reconnaître ce que pourraient être les parties d'une théorie de l'argumentation :

- 1) L'étude des formes particulières de signifiants, spécifiques de l'argumentation est d'ordre linguistique, et pourra être appelée rhétorique, dans un sens étendu (niveau du texte).
- 2) L'étude de la coordination des signifiés, ou de l'enchaînement des concepts et des propositions, constitue la logique de l'argumentation. On remarquera que cette étude sort du cadre de la théorie de la déduction (niveau du discours).
- 3) L'étude des mécanismes constitutifs du sens du discours argumentatif, en tant qu'il est une "trace" de l'activité du sujet humain enraciné dans une totalité socio-culturelle, appartient à une psychologie et à une sociologie (sans parler d'une philosophie de l'argumentation) (niveau de la situation)". (cahier 3, p. 8)

Aucune théorie ne peut justifier l'assimilation de la linguistique à une rhétorique et la réduction de l'analyse linguistique au seul plan des signifiants; ceci d'autant plus que, paradoxalement, la linguistique a fourni le cadre général signifiant-signifié-sens. Le souci de pluridisciplinarité masque ici le fait que la recherche sur l'argumentation est en réalité une tentative d'élaborer une théorie du discours. Les relations vagues entre argumentation et discours entraînent dès le cahier 3 un glissement de la "logique de l'argumentation" vers une "théorie du discours". La définition de "logique" correspond en effet à celle que Benveniste donnait du mode sémantique (théorie du discours; Cf. 1.2.3; 1.2.4; 1.4.2.2)

A ce stade de la recherche on hésite toutefois à identifier argumentation par la suite, la notion de discours a pris de plus en plus d'importance jusqu'à éteindre la notion même d'argumentation, mais sans pour autant acquiescer un statut plus précis. C'est ainsi qu'on a été amené à introduire la notion de "stratégie discursive" sans l'éclaircir d'un point de vue théorique, sinon par le renvoi à la notion de finalité sur laquelle nous reviendrons. L'hésitation sur le terme même de discours est un indice important: elle marque un blocage.

L'exemple le plus caractéristique en est le problème du sens et de ses relations avec le discours qui a été escamoté par la notion indéfinissable et improductive d'argumentème.

"Si l'on a l'intention de définir (le) genre (d'un texte) on est renvoyé à sa fonction, c'est-à-dire au niveau "actif" de son utilisation, révélant une structure plus profonde qui n'est pas donnée entièrement, explicitement, au niveau 1, dans notre cas, celle des argumentèmes, ou des mécanismes discursifs permettant à un orateur, étant donné un certain objet, de réaliser une certaine fin (conviction, persuasion, enchaînant une prise de position) sur un auditoire. Cette cohérence est d'un tout autre ordre que celle de la langue: c'est celle du discours proprement dit, inséparable des conditions de sa production. Nous l'avons, jusqu'ici, appelé logique ...". (cahier 3, p. 23.)

"La notion de discours telle qu'elle est définie p. 22 exige d'être reprise, car elle semble faire appel à un postulat qui identifie cette notion à celle d'argumentation. Ce postulat est certainement trop fort. Toutefois la question se pose de savoir si on peut parler d'argumentation hors de la production du discours argumentatif". (cahier 3, p. 41).

"Nous avons à expulser une fausse notion: celle d'argumentation. L'argumentation n'est pas un objet, ce qu'il faut chercher ce sont des stratégies" (PV 11/1-2; 24.4.71)

"Comment définissons-nous l'élément sémantique à l'intérieur d'une argumentation? Un discours argumentatif n'est pas seulement une série d'articulations logiques ayant pour fonction de relier un certain nombre d'arguments. C'est aussi une séquence significative où les effets de sens sont créés à travers l'enchaînement d'unités

Cette notion n'a en effet trouvé d'autre définition que celle, vague, d'unité de sens supérieure à la phrase qui, à son tour, était définie par la notion d'argumentème. Jamais on n'a pu sortir de ce cercle vicieux.

Pratiquement, l'absence d'un cadre théorique précis a eu pour conséquence que la linguistique - comme d'ailleurs les autres disciplines complémentaires de la recherche, telles que la logique, la rhétorique, la psychologie, etc. - n'a été envisagée que comme une discipline parmi d'autres.

Certes le recours à la linguistique fut jugé dès le début indispensable, mais les raisons n'en étaient pas évidentes. Seul le caractère verbal du matériel, le texte, justifiait l'utilisation de méthodes linguistiques d'analyse. Mais celles-ci paraissaient insuffisantes ne pouvant rendre compte de la coordination des concepts, objet d'une étude "logique". La nécessité de recourir à des méthodes logiques d'analyse pour rendre compte du discours était affirmée sans que soient ni précisées, ni articulées les notions de texte et discours. Les difficultés qui se sont présentées à propos de la définition de la proposition, par exemple, sont un indice de l'incapacité de la recherche d'articuler les différents niveaux d'analyse (signifiant-signifié-sens) distingués artificiellement.

de sens organisées autour d'un contenu local précis qui peut être exemple, partie ou développement du thème général du discours ...

"La structure de l'unité de signification coïncide avec celle de l'argumentème qui devient ainsi unité de sens locale organisée autour d'un point précis d'argumentation. L'hypothèse d'un découpage du discours en unités de sens articulées ou thèmes a ainsi pour visée de dépasser la simple structure de la phrase pour considérer plus précisément à l'intérieur du discours les groupements de deux ou plusieurs phrases, groupements que nous avons dénommés précédemment unités de sens ou argumentèmes de l'argumentation" (cahier 10, p.20-22).

"L'argumentation n'est pas un phénomène linguistique - sa "vérité" est ailleurs..."  
(Cahier 3, p. 8) \*exclusivement

"...si on voit clairement qu'il est nécessaire d'opposer texte et discours, ne serait-ce que par le fait que le découpage en segments linguistiques ne correspond pas au découpage en propositions logiques, il est beaucoup plus difficile de tirer au clair ce qui est généralement de l'ordre du discours et ce qui, spécifiquement, constitue l'argumentation comme un ensemble de mécanismes qu'on peut appeler logiques". (cahier 3, p. 41)

Le niveau des propositions "présente d'ailleurs une difficulté considérable car il est le lieu de l'articulation entre, logique et linguistique. Tout dépendra de ce qu'on appellera proposition: une séquence en langue naturelle, réductible à un jeu de fonctions grammaticales, une suite de fonctions logiques, un contenu évaluable ou susceptible d'assertion; etc.?" (cahier 3, p. 5).

En posant le problème du discours dans le cadre linguistique, on aurait distingué plus rapidement les limites de la démarche; mais en le renvoyant au niveau de la logique de l'argumentation on masquait les difficultés. En effet, la méthode logique (fondée sur la déduction) donnait à croire que le problème de l'argumentation pourrait être résolu progressivement, à partir de cas particuliers ("argumentation-preuve"). On ne préjugait pas - il est vrai - de ce que serait cette logique. La logique formelle n'était pas prise comme modèle de la nouvelle logique qu'on cherchait à définir. Celle-ci devait être informée de dimensions pragmatiques et sémantiques, considérés comme primordiales. Ceci confirme que la recherche d'une logique de l'argumentation était proche de celle d'une théorie du discours. La place que devait y prendre la notion de finalité est à cet égard significative (toutes les définitions de l'argumentation, proposées au cours de la recherche font intervenir cette notion).

2)

La notion de finalité - renvoyant à une théorie (inexistante) du sujet et de son rapport au monde - n'a jamais pu acquiescer le statut d'un concept opératoire. Ainsi le projet de l'élaboration d'une "grille des interventions" de A dans son discours - en vue d'établir une typologie des finalités, (finalité globale, finalités locales) - n'est resté qu'à l'état de déclaration d'intention (Cf. PV 11; 24.4.71). Et ce n'est pas un hasard. En ef-

"Très schématiquement on peut distinguer deux types d'argumentation différents: le premier serait celui d'une "argumentation-preuve", où la fin serait déjà présente au départ du discours, et le second, une "argumentation-découverte", pour laquelle cette fin reste ouverte, et qui serait, par opposition aux discours électoraux, par exemple, celui du discours scientifique. La recherche a porté exclusivement sur des discours du premier type, et, dans cette perspective, elle serait elle-même, en tant que discours, du second type". (cahier 3, p. 3)

"Nous l'avons, jusqu'ici, appelée logique, mais sans préjuger en aucune façon, d'un rapprochement nécessaire avec les procédés de la logique formelle, sous sa forme habituelle, postulant simplement sa mise en forme opératoire possible, quel que soit l'instrument d'analyse utilisé, cette mise en forme devant, plus probablement résulter de la confluence de plusieurs techniques d'analyses". (cahier 3, p. 23).

"Les remarques sur la finalité de l'argumentation laissent suffisamment entendre qu'il s'agira d'une logique dans laquelle les dimensions pragmatiques et sémantiques seront primordiales, constitutives d'une syntaxe, dont on peut déjà supposer qu'elle ne sera ni linéaire ni extensionnelle" (cahier 3, p. 23-24.)

"Il faut distinguer plusieurs niveaux de finalités. Il s'agira de discerner les différentes finalités locales, et hiérarchiquement inférieure à la finalité globale visée par l'orateur" (PV 11/2; 24.4.71)

fet, si l'on connaît les difficultés que cette notion a soulevées (Cf. fin de 1.2.4; 1.3; 1.4.2) on ne s'étonnera pas de ce que cette idée de finalité, présente tout au long de la recherche, mais restée vague n'a, en définitive, pas réussi à faire avancer notre analyse, mais n'a que masqué les problèmes réels.

Ainsi, le fait de ne pas s'être rendu compte que sous le terme de logique de l'argumentation nous désignons ce que d'autres appellent théorie du discours - théorie qui s'inscrit dans une démarche linguistique - a bloqué la recherche qui s'est confrontée à toutes les questions insolubles que se posent les différentes sciences humaines issues du structuralisme saussurien. En effet, loin de constituer des problèmes particuliers à notre recherche, les multiples difficultés que nous avons rencontrées, les tâtonnements et les discussions sans conclusion qui en sont résultés, s'inscrivent directement dans l'ensemble de la démarche structuraliste. La plupart des présupposés de la recherche le montre bien : le travail sur corpus, l'effacement de l'oral au profit de l'écrit, le respect d'une synchronie stricte, le découpage méthodologique en niveaux d'analyse, l'intention de pluridisciplinarité.

Le cahier 3 a posé, selon nous, l'essentiel des problèmes, les cahiers suivants n'ayant ni dépassé la problématique ni changé réellement de terrain:

- Le cahier 5 a exploré à des fins heuristiques des domaines hétérogènes (Tagmémique de PIKE, distributionnalisme de HARRIS, déduction naturelle de FITCH, etc.), sans procéder à un examen critique des fondements théoriques de ces méthodes, qui aurait alors montré que pour l'argumentation la linguistique était beaucoup plus qu'une simple méthode heuristique.

- Le cahier 7, en reprenant la notion de finalité ne remettait pas davantage en cause le cadre initial, mais renvoyait les difficultés à deux domaines censés dénouer a posteriori les

blocages que nous rencontrons : la théorie du sujet et la théorie de son insertion dans une situation sociale.

Poser ainsi les problèmes, c'était aborder la théorie du discours par la fin, ce qui a conduit la recherche, en l'absence d'un cadre théorique, à éclater en de multiples projets d'analyse, très hétérogènes, reliés les uns aux autres par un discours philosophique. A cet égard, la rhétorique a joué un rôle important. En tant que corps hétérogène de connaissances d'ordre pratique, elle a constitué une sorte de ciment idéologique, une large partie de la recherche ayant visé à rendre opératoires et à structurer les notions rhétoriques.

La démarche structurale ayant, nous semble-t-il, montré ses limites dans l'élaboration d'une théorie du discours, conçue comme une généralisation de la théorie linguistique du sens, il s'agira maintenant de savoir si, pour une théorie du discours, d'autres fondements théoriques permettraient d'échapper à l'empirisme et à l'idéalisme saussuriens.